



COMMUNE DE VIAM
CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 27 JUIN 2020, 9H30

Présents : Senejoux Philippe, Pigerol Valérie, Bezeaud Annie, Bourdarias Jean-Marc, Menager David, Fourgnaud Claudine, Jargot Christophe
Secrétaire de séance : Claudine Fourgnaud

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2020

Abstention : 0, *Contre* : 0, *Pour* : 6
(David MENAGER est arrivé juste après ce vote)

Comptes administratifs 2019

Abstention : 0, *Contre* : 0, *Pour* : 7

Taux des taxes locales 2020

Augmentation de 2% des taxes locales, les taux évoluent comme suit :

- La taxe foncière (bâti) passe de 15,27 à 15,58
- La taxe foncière (non bâti) passe de 59,76 à 60,95

Abstention : 1, *Contre* : 0, *Pour* : 6

Vote des budgets 2020

Présentation des budgets par Dominique May, budgets équilibrés.

Budget principal :

- Une prévision d'augmentation des frais de relations publiques pour réception du comice agricole sera révisée en fonction des autorisations liées à la crise sanitaire.

Abstention : 0, *Contre* : 0, *Pour* : 7

Service des eaux :

- L'eau étant vendue 87 centimes le m³, il faut envisager une augmentation pour l'an prochain.

Abstention : 0, *Contre* : 0, *Pour* : 7

Point sur les travaux :

- Renforcement du VC U1, cuvette béton et dallage de pierre à revoir avec propriétaire (M, Mme Lebru), panneau et mobilier urbain.
- Engazonnement du columbarium à réaliser par la commune en échange d'une réparation de la voie dégradée au Bas-Tronchet par un forestier. Ce dernier a fait un don de 200 € à la commune en dédommagement
- Auberge : le dossier suit son cours, attente des autorisations pour septembre 2020. La chambre de commerce va étudier la faisabilité du projet de Sandra Besse. L'ensemble de l'opération aura pour support un budget de 104 700 €, répartis de la façon suivante :
 - 18 000 € par la com-com (contrat de ruralité)
 - 26 250 € par l'Etat (DTER)
 - 23 450 € par l'Etat (DSIL non garanti puisque contrat de ruralité accordé)
 - 16 000 € par le département
 - 21 000 € par autofinancement

Logement communal au-dessus de la mairie : locataire parti le 13 juin, diagnostic en performance énergétique (DPE) le 16 juin. Travaux à prévoir en électricité, peinture, isolation phonique pour mise aux normes avant de louer de nouveau.
De plus petits travaux sont à prévoir sur le deuxième logement déjà en location.

Tarifs location salle polyvalente

De nombreux travaux à réaliser au niveau de la cuisine, mais une étude plus approfondie doit être menée pour l'ensemble de la salle.

De nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente ont été votés à l'unanimité.

Ils sont les suivants :

		Salle polyvalente avec cuisine
Week-end	Hors-commune	200 €
	Habitants de la commune de Viam	50 €
Location à la journée (avec 5 kWh gratuits)	Hors commune	100 €
	Habitants de la commune de Viam	50 €
	Associations de la commune	Gratuit 5 fois/an max
Caution		500 €

Abstention : 0, Contre : 0, Pour : 7

Désignation des délégués au conseil d'administration de L'Instance de Coordination de l'Autonomie (Bugeat)

Titulaire	Suppléante
Valérie PIGEROL	Annie BEZEAUD

Abstention : 0, Contre : 0, Pour : 7

Désignation des élus responsables des questions de sécurité civile.

Trois personnes seront averties des alertes automatiques envoyées par la préfecture (météo par exemple) :

- Philippe SENEJOUX
- Jean-Marc BOURDARIAS
- Valérie PIGEROL

Questions diverses / Informations :

La baignade au lac de Viam ouvrira le 11/7/20 avec le maître-nageur : Virgile Burgos, du 11 au 31/7/20. Virgile Burgos occupera une chambre des gîtes d'étape (au-dessus de la salle polyvalente).

Une prochaine réunion du conseil municipal est fixée obligatoirement par la préfecture le 10 juillet pour désigner les délégués municipaux (titulaire et suppléant) au renouvellement de la série 2 du Sénat, fixé le 27 septembre 2020.

La séance est levée à 12h00, en pensant à prévoir en juillet le pot du maire et le remerciement des personnes venues aux ateliers participatifs.

La secrétaire de séance, Claudine FOURGNAUD